PROJET D'ETABLISSEMENT
Jardin d'Enfants
« BETH RIVKAH »

CARACTERISTIQUES DE L'ETABLISSEMENT

GESTIONNAIRES

Nom du gestionnaire : Association Crèche et Jardin d'enfants Beth Rivkah

- Nature juridique : Association loi 1901
- Correspondant : M. Joseph RABA
- Adresse : 1, rue Caresmentrant - 91330 Yerres
- Téléphone : 01 69 49 62 62
- Fax : 01 69 49 36 61

Nom de la structure: Jardin d'enfants Beth Rivkah

- Directrice de la structure : Mme Dinah Hadida
- Adresse : 1, rue Caresmentrant - 91330 Yerres
- Téléphone : 01 69 49 62 86
- Fax : 01 69 49 36 61
- Date d'ouverture: 21 août 2015

PROJET D'ETABLISSEMENT

Caractéristiques de l'établissement 1

Gestionnaire 1

Caractéristiques fonctionnelles 3

Les prestations d'accueil proposées 3

Le personnel 4

Un travail d'équipe 5

Projet éducatif 6

Les objectifs 6

L'adaptation 6

Le déroulement de la journée 7

L'accueil 7

Les repères et soins 8

Les jeux et activités proposés aux enfants 9

Les repas 10

Le sommeil 11

Projet social 12

Les rencontres et moments festifs 12

Les partenaires 12

Au niveau social 13

Au niveau environnemental 13

CARACTERISTIQUES FONCTIONNELLES

- Capacité : **40 places**
- Modalités d'accueil :

40 places d'accueil régulier et 6 places d'accueil d'urgence ou occasionnel
Horaires d'ouverture **: 8H00 à 18H00**

- Age des enfants accueillis : **de 2 ans à l'entrée en maternelle.**

LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

Le jardin d'enfants offre 2 types d'accueil collectif. L'accueil régulier et l'accueil d'urgence ou occasionnel.

L'accueil régulier : 40 places

Cet accueil est contractualisé. Les enfants sont accueillis, chaque semaine, suivant un planning fixe établi préalablement entre la famille et la directrice.
Les enfants sont âgés de minimum 2 ans jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école maternelle.
Les 40 places d'accueil sont attribuées en fonction de critères définis en collaboration avec la ville et ce lors de la commission annuelle d'attribution des places qui a lieu en mai.

L'accueil d'urgence ou occasionnel : 6 places

L'établissement prévoit un accueil d'urgence ou occasionnel pour répondre aux situations exceptionnelles et imprévues rencontrées par les familles. La notion d'urgence sera évaluée au cas par cas par la directrice.
Par l'application du décret 2010-613 du 7 juin 2010, nous proposons 15% de places supplémentaires, ce qui représente 6 places d'accueil d'urgence.
Les enfants accueillis en accueil occasionnel sont inscrits pour une période définie au sein de la structure et ils viennent en cas d'absence d'enfants accueillis en accueil régulier. Les familles sont prévenues dès que nous avons connaissance d'absences de courte ou longue durée des enfants.

LE PERSONNEL

FONCTION	QUALIFICATION	STATUT	ETP
Directrice	1 éducatrice de jeunes enfants	Cadre	1 ETP 100 % en direction
Encadrement des enfants	1 éducatrice de jeunes enfants 3 auxiliaires de puériculture 4 Aides Auxiliaires	Employés	TEMPS PLEIN 3 ETP 3 ETP et 1 Temps part.
Cuisine, Entretien	1 Agent de service	Employé	1 ETP
Intervenants auprès des parents des enfants et de l'équipe	1 Medecin 1 Psychologue 1 infirmière	Vacataire Vacataire Employé crèche	4h / mois 4h / mois En cas de besoin

Complémentarité des compétences des professionnels mobilisés :

- **La directrice :** Elle anime et encadre une équipe de professionnels de la Petite Enfance autour d'un projet en y associant les parents.
  Par le respect des normes, elle veille à la sécurité et l'hygiène des personnes sous sa responsabilité, à savoir enfants et personnel.

- **L'éducateur de jeunes enfants :** Il mène un travail d'observation et de réflexion, en collaboration avec tous les membres de l'équipe afin de proposer des réponses et des activités adaptées tout au long de l'année.

- **Les auxiliaires de puériculture et les aides :** ils prennent en charge l'enfant individuellement ou en groupe. Ils répondent à ses besoins et sollicitations, assurent sa surveillance et ses soins et mènent des activités d'éveil en collaboration avec le pole

éducatif (l'éducateur de jeunes enfants).L'auxiliaire de puériculture a une formation plus précise sur les soins d'hygiène adaptés aux jeunes enfants

- **L'infirmière** : elle est disponible pour assurer les soins des enfants en cas de besoin

- **Le psychologue** : en liaison avec l'équipe et les parents, elle contribue à la bonne adaptation des enfants et à leur épanouissement. Il apporte aux parents qui le souhaitent un soutien. Il intervient en observation dans les sections afin de faire un travail de prévention et accompagne les équipes lors de réunions.

- **Le médecin :** Il met en place des protocoles d'hygiène, assure une action de prévention, de promotion à la santé en formant le personnel à ces protocoles et aux gestes d'urgence. De plus, il assure un suivi des protocoles d'accueil individualisés (PAI). Il peut recevoir les enfants présentant un handicap ou une maladie chronique avant leur admission au jardin d'enfants.

De part leurs différentes formations et leurs expériences variées, les professionnels portent un regard différent sur l'enfant. Cette complémentarité des compétences est un atout dans la prise en charge quotidienne du jeune enfant et de sa famille.
Afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et dans un souci d'amélioration constante, l'équipe se réunit, régulièrement, pour des réunions d'équipe.

UN TRAVAIL D'EQUIPE

Les professionnels se rencontrent quotidiennement pour échanger et assurer une continuité de travail pour l'enfant.
Des réunions d'équipe sont mises en place toutes les deux semaines pour établir des plannings adaptés, diffuser des informations, échanger et résoudre des difficultés ponctuelles.
Les professionnels de la structure travaillent en binôme. Chacun de ces binômes se charge à tour de rôle de faire le planning d'activité. Ainsi chacun participe à l'élaboration de ce planning. Toute l'équipe propose donc les mêmes activités à l'ensemble des enfants.
Deux journées pédagogiques par an, animées par le médecin, le psychologueou un intervenant extérieur sont organiséesselon différents thèmes : gestes d'urgence, hygiène alimentaire, l'enfant handicapé, l'enfant et le livre…

Le jardin d'enfants est un lieu d'accueil, d'échanges et de commnication entre parents et professionnels, ainsi qu'entre les parents. Ceux-ci peuvent demander à l'équipe pluridisciplinaire des conseils adaptés à la situation de chaque enfant.

Les professionnels sont encouragés à suivre des formations, qualifiantes et diplômantes, afin d'évoluer de manière constructive et épanouissante dans le milieu de la petite enfance.

La structure accueille des stagiaires petite enfance et travaille l' encadrement, l'accompagnement et la formation des différents étudiants.Ce qui permet une remise en question des pratiques quotidiennes, une ouverture d'esprit face au questionnement des stagiaires mais aussi la transmission d'un savoir-faire et d'un savoir-être.

PROJET EDUCATIF

Un projet éducatif exprime les valeurs éducatives que s'est fixée la structure au travers des activités menées et de l'attitude à adopter avec les enfants présents dans ce lieu. Il doit décliner les objectifs de l'équipe pour accueillir l'enfant et sa famille.

C'est un espace qui favorise le développement et l'épanouissement de l'enfant en répondant à ses besoins. C'est un lieu de rencontre, d'échanges, de communication et de dialogue.
Il accueille chaque enfant individuellement et l'aide à s'intégrer dans un groupe d'enfants de son âge.
L'encadrement aide l'enfant progressivement à acquérir une autonomie suffisante pour vivre au mieux la vie en collectivité dans un climat affectueux, sécurisant, stimulant et adapté.

LES OBJECTIFS

- Afin d'assurer le bien-être de chaque enfant, le personnel doit lui permettre :
  - ✓ De trouver un cadre de vie adapté à ses besoins.
  - ✓ De lui offrir des repères sécurisants pendant l'absence de ses parents.
  - ✓ De grandir à son rythme en favorisant son autonomie.
  - ✓ De développer et stimuler sa créativité, sa personnalité et son imagination.
  - ✓ De favoriser son développement moteur.
  - ✓ De s'initier à la vie de groupe et de préparer sa scolarisation.

- Le personnel doit également assurer une prévention quotidienne c'est-à-dire, veiller à l'intégrité physique et psychique de chaque enfant.

L'ADAPTATION

Une période d'adaptation est essentielle pour l'enfant afin de faciliter son intégration dans la structure et de mieux vivre la séparation. On demande à l'un des parents de venir régulièrement avec son enfant sur une période plus ou moins longue. Cette période pourra être prolongée en fonction des réactions de chacun mais elle ne peut être inférieure à cinq jours.
L'adaptation est progressive pour permettre à l'enfant, ses parents et les professionnels de se connaître et adopter ce nouveau lieu de vie. Une personne « référente » s'occupe plus particulièrement de l'enfant pendant l'adaptation afin de l'accompagner étape par étape dans

ses découvertes. Cela permet de créer un lien pour vivre ensemble et personnaliser l'accueil de chaque enfant et chaque famille.
De plus, pendant cette période, l'arrivée des familles est échelonnée afin de permettre aux professionnels d'être pleinement disponibles pour garantir un accueil individualisé.

LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

L'ACCUEIL

L'accueil du matin

L'accueil des enfants et de leur famille se déroule, le matin, de 8h jusqu'à 9h30 et le soir de 16h jusqu'à 17h45. Tout retard devra naturellement être signalé à l'équipe pour permettre à tous de s'organiser au mieux.
L'accueil est un moment-clé de la journée de l'enfant. En effet, c'est le premier moment qu'il passe au sein de sa structure mais c'est aussi pour certains le plus difficile. Afin de passer ce moment le plus sereinement possible nous demandons aux parents de bien vouloir nous faire les transmissions de la soirée et de la nuit (repas, sommeil ou quelconque anormalité). Cela pour permettre à l'enfant de prendre son temps, de dire au revoir à son parent (ou son accompagnateur). Ce moment riche en émotions se fait donc chaleureux et adapté à chaque enfant en fonction de ses besoins et de ses réactions. Plus la confiance s'installe entre l'enfant et les professionnels de sa section, moins l'accueil sera difficile. Ainsi il pourra s'ouvrir vers les autres et l'extérieur.

L'accueil de l'enfant en situation de handicap

L'accueil d'un enfant en situation de handicap est organisé avec sa famille, et l'équipe qui sera renforcée par des professionnels qualifiés si besoin. Il est adapté selon les contraintes dues au handicap ou à la maladie. C'est au moment de la préinscription de l'enfant que sont évalués les besoins individuels et la charge de travail supplémentaire occasionnés pas une maladie chronique ou par un handicap moteur ou cérébral et un protocole accueil individualisé (PAI) est mis en place. Cette évaluation est réalisée par notre médecin et l'équipe médicale de l'enfant, qui jugeront si le handicap dont souffre l'enfant est compatible avec les conditions d'accueil du jardin d'enfants.
Un suivi très régulier des évolutions et du bon développement de l'enfant sera assuré par la coordinatrice ainsi que par le médecin. Ce dernier peut également former l'équipe encadrante afin de les sensibiliser à la prise en charge de cet enfant, selon son handicap ou sa pathologie.

L'accueil du soir

Chaque professionnel observe l'enfant, à différents moments de la journée, afin de pouvoir transmettre des informations aux parents. Le professionnel parle simplement de ce que vit l'enfant au sein de la structure, les bons moments comme les plus difficiles, afin que les parents puissent se représenter au mieux leur enfant en leur absence et ses réactions aux

différentes situations de la journée. Le professionnel est sensible au dialogue qui rassure et valorise le parent, et l'aide dans son rôle au quotidien.

LES REPERES ET SOINS

La mise en place de repères pour l'enfant

- Avec les professionnels :

Pour développer ses potentialités affectives et intellectuelles, l'enfant doit pouvoir s'appuyer sur une relation privilégiée avec l'adulte qu'il connait. Au moment de son intégration dans la structure, une professionnelle référente va s'occuper de lui au quotidien afin qu'il trouve une sécurité affective au sein du groupe. Cela est particulièrement bénéfique pour les enfants dits « nerveux » ou anxieux. Trop de changement de personnels augmente le sentiment d'éparpillement et ravive la difficulté de se sentir entier, ce qui se traduit souvent par une agitation motrice. Pour un enfant agité, justement, ce doit être la même personne qui le change, le nourrit, etc afin d'éviter le changement, le mouvement qui désorganise…
Les règles de vie sont également primordiales car elles permettent un cadre et une autorité donnés par l'adulte, cela afin de sécuriser toujours plus l'enfant.

- Dans le temps :

Des repères sont prévus dans la journée grâce aux différents temps forts tels que les repas, les changes, la sieste et les activités dirigées. La régularité permet à l'enfant d'anticiper ces moments et de les appréhender avec plus de calme et de sécurité. Les temps de transition entre deux temps forts sont souvent ponctués par des petites musiques, comptines ou de la lecture.

- Dans l'espace :

Chaque enfant doit trouver une place qui lui soit propre et individualisée. L'enfant doit pouvoir s'approprier l'espace. Une photo de lui, un accès à son doudou ou ses vêtements personnalisent son espace, permettent de respecter son individualité et d'aménager un espace d'accueil sécurisant.

Prendre soin de l'enfant

Chaque enfant est unique, il possède une identité propre, il est un être singulier et en devenir. C'est pourquoi il mérite des égards. Le jardin d'enfants doit donc permettre et apprendre aux enfants à s'ouvrir à la différence.

La qualité des soins apportés à l'enfant est un élément essentiel pour son épanouissement et la découverte de son corps. Le moment du soin étant riche en relation et en échange avec l'adulte, celui-ci agit en douceur, de façon agréable, en parlant et expliquant ses actions. Il reste attentif au bien-être de chacun. L'enfant peut alors se sentir en sécurité car il anticipe les actions que

l'adulte aura sur lui. Ce dernier encourage également sa participation et sa volonté de « faire seul », ainsi il l'accompagne un peu plus vers l'autonomie sans le forcer.

- Le change :

Les changes sont effectués en fonction des besoins de l'enfant et les toilettes sont proposées en fonction de la demande et du développement psychomoteur de chacun d'entre eux. L'accompagnement de l'enfant dans cet apprentissage est indispensable et doit se faire en continuité avec la maison.

LES JEUX ET ACTIVITES PROPOSES AUX ENFANTS

Le jardin d'enfant offre des lieux de vie et de jeu éducatifs qui laissent la place à l'imagination, la fantaisie, l'humour ou encore la convivialité.
Le jeu et les activités sont essentiels au bon développement de l'enfant et pour la construction de sa personnalité. Il est en effet, important que l'enfant prenne plaisir à jouer et progresse à son rythme dans son environnement. Il peut alors découvrir ce qu'il aime et rencontrer l'autre (adulte ou enfant) car le jeu comporte un aspect social et relationnel. Pour répondre aux besoins de chacun et permettre à l'enfant de prendre de l'assurance, les professionnels organisent un espace d'initiatives ou l'enfant peut choisir de faire ou de ne pas faire.

La salle de motricité

Une salle de motricité est mise à disposition des enfants. L'environnement est pensé pour permettre aux enfants d'évoluer sans se gêner et en pouvant se rencontrer. Elle est équipée :

- d'une grande structure motrice avec toboggan, escaliers, hublot, miroir…
- de petits véhicules et de trotteurs.

Les activités dirigées

Il est important d'aménager des temps d'activités spécifiques aux jeunes enfants. L'adulte pose un cadre et des limites en proposant de respecter la consigne de l'activité, d'attendre son tour, d'accompagner l'enfant dans la découverte et de l'encourager dans sa réalisation.
Des activités adaptées sont proposées et varie suivant l'avancement de l'année et des capacités des enfants. Ces activités sont de toutes sortes pour permettre aux enfants de tout expérimenter :

- Manipulation : pâtes à modeler, jeux d'eau, semoule (jeux de transvasement), peinture, cuisine, etc
- Jeux à table ; jeux calmes, d'encastrement : puzzles, coloriage, perles à enfiler, gommettes, etc
- Motricité : danse, gymnastique, parcours moteur, etc
- Artistique : musique, chant, lecture, etc

- Construction: lego, kapla, etc
- Jeux symboliques : poupée, dinette, etc

Le langage est le fil rouge de toute la journée de l'enfant, chaque geste de l'adulte est expliqué à l'enfant qui est par là encouragé à répéter. Faire de cet apprentissage un jeu est nécessaire car il n'en sera que plus attractif. Peu à peu il se familiarise avec le langage et apprendra toujours plus de mots chaque jour. Les enfants disposent également de casiers où ils peuvent aller y placer seuls leur travail, une fois celui-ci terminé.
De plus, toutes ces activités sont proposées à l'enfant, et non imposées. Notre objectif est de laisser le choix aux enfants de participer ou non.

Les activités libres

Seuls ou à plusieurs, ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Les enfants imitent l'adulte (coin poupée, garage, coin cuisine…), en s'intéressant de plus en plus aux autres et en verbalisant. Les jeux se font de manière spontanée ainsi l'enfant choisit de construire (lego…), d'observer, de découvrir (coin lecture), d'expérimenter (coiffure…), et de créer.
L'enfant a besoin aussi d'activités motrices afin d'apprendre à maitriser son corps et à se représenter dans l'espace (danse, gymnastique, ballons…). Le jardin est utilisé dès que possible, même en hiver, pour permettre à l'enfant de se dépenser et de prendre l'habitude de pratiquer de façon régulière une activité physique.

Les activités autonomes d'inspiration à la pédagogie Montessori

Au travers des ateliers d'inspiration Montessori les enfants vont pouvoir manipuler, développer leur autonomie, apprendre et s'exercer sur certaines tâches et compétences.

Des règles sont cependant à respecter : l'enfant peut choisir seul son activité, il peut également décider s'il veut la faire seul ou à plusieurs. Quand on a fini l'activité, l'enfant doit ranger correctement le plateau.

Pour que l'enfant soit libre de ses mouvements, il peut choisir entre faire l'activité sur table ou bien s'installer au sol sur un tapis, qu'il devra au préalable aller chercher.

Autonomie et acquisition de la propreté

Les parents appréhendent souvent cette étape de la propreté, notre mission au sein du jardin d'enfants consiste donc à rassurer les parents dans cette démarche. La décision de passer à l'étape de la propreté se fait en concertation entre les parents et l'équipe.

Pour encourager le petit à devenir propre, l'équipe propose régulièrement à l'enfant d'aller aux toilettes : à son arrivée, avant le repas, puis avant la sieste…

Au jardin d'enfants, aller aux toilettes peut devenir ludique. Tout est conçu à la taille des enfants et ces derniers peuvent tirer le papier toilette et appuyer sur la chasse d'eau.

Les équipes utilisent également des livres comme support pour accompagner les enfants dans cette grande étape de leur vie.

Tout au long de la journée, les enfants sont encouragés à développer leur autonomie à travers les moments d'habillage et de déshabillage.
Les enfants sont aussi autonomes pour ranger leurs affaires, des casiers et des portes-manteaux personnalisés sont prévus pour faciliter cet apprentissage.

La salle Snoezelen

Le jardin d'enfant a équipé une salle d'un espace Snoezelen.
L'approche Snoezelen consiste tout d'abord à rechercher un état de bien-être. Cela passe par un environnement doux et la présence sécurisante d'un adulte. L'espace Snozelen permet de désamorcer les angoisses.
Ce moment sécurisant est propice aux stimulations sensorielles faisant appel aux sens - le toucher, l'odorat, la vue, l'ouïe
C'est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant
D'une part, ces sollicitations permettent à l'enfant d'explorer le monde. Il est à l'écoute de lui-même, de ses émotions, de son identité : une étape essentielle pour ensuite être à l'écoute des autres.

Eveil musical

Nous proposons aux enfants des ateliers musicaux tous les Lundis.
Pas besoin d'attendre d'être grand pour apprécier la musique et découvrir son univers. Notre intervenant spécialisé a construit des ateliers et des jeux musicaux pour les touts petits.
Cette approche s'appuie sur le jeu et la découverte. Elle favorise l'exploration, les défis à relever, l'espace de liberté et d'expression. Le lien entre musique, motricité, et l'ensemble des sens de l'enfant tient une place importante dans notre approche.

L'aménagement exterieur

Nous avons aménagé les 2 cours avec des structures répondant aux besoins des enfants : Découverte, escalader, imaginer, … tout en étant en sécurité.

Lieu d'éveil aux langues étrangères

Le jardin d'enfant est un lieu où les enfants sont initiés aux langues étrangères et plus particulièrement à l'hébreu. Des mots de la vie quotidienne des enfants sont donc énoncés dans les deux langues : bonjour, bonne journée, au revoir, ainsi que des comptines et des chants dans les deux langues. Les enfants sont invités à reconnaître les lettres dans les deux alphabets ce qui les fait travailler leur concentration notamment. Des lettres et mots dans les deux langues sont affichés dans le jardin d'enfants et nous avons pour projet de créer un partenariat avec une crèche bilingue israélienne (nous avons déjà un contact sur place) et de consacrer une demi-heure hebdomadaire, sur écran pour un échange entre les enfants.

Préparation à la scolarisation

La préparation à la scolarisation est un aspect du travail à ne pas négliger du travail. En effet, c'est la raison d'être d'un jardin d'enfant. Les activités se font plus structurées que dans une crèche ou une halte garderie mais l'enfant sera soumis à moins de contraintes qu'à l'école. Il reste à ce dernier encore une année avant de rentrer à l'école maternelle. Il est donc nécessaire de lui laisser le temps et de ne pas le forcer s'il n'est pas encore prêt.

LES REPAS

Les repas sont des moments privilégiés de sociabilité, de convivialité et d'échanges entre enfants et adultes. Le besoin d'autonomie des enfants est également satisfait car ils peuvent (quand leurs capacités le permettent) participer aux repas en débarrassant leur assiette ou en servant les verres par exemple. Cela permet de renforcer la notion de plaisir autour de la table. L'adulte propose mais ne force pas l'enfant à manger car il respect ses envies et ses goûts. Les règles d'hygiène et de politesse sont également mises en place (se laver les mains, dire merci, etc). Afin d'apprendre à manger sain et équilibré des ateliers du goût sont proposés pour encourager l'enfant à verbaliser autour des aliments et de ses sensations. La confection de gâteaux ou salades de fruits par exemple sont aussi des moments forts en apprentissage.

LE SOMMEIL

Les enfants peuvent se relaxer ou dormir sur des lits bas, placés dans le dortoir de leur section. Chaque enfant dispose, au sein du dortoir, de sa place attitrée. Elle ne changera pas au cours de l'année et ce afin de renforcer les repères et la mise en confiance des enfants.
Le repos d'un enfant fatigué peut s'organiser à tout moment de la journée, dans un coin calme. L'enfant est accompagné par l'adulte pour être en confiance et réconforté si besoin. L'objet transitionnel, le doudou, est à sa portée afin de le rassurer pendant ce moment.
Les salles de sieste sont des endroits calmes, où la clarté de la pièce reste suffisante pour assurer la surveillance constante des enfants.

LE PROJET SOCIAL

Le projet social regroupe l'ensemble des interactions que la structure peut avoir avec le monde extérieur. Cela comporte les rencontres avec les parents, l'aide à la parentalité pour ces derniers, mais aussi les différents partenariats que le jardin d'enfant a pu mettre en place.

LES RENCONTRES ET MOMENTS FESTIFS

Les rencontres

Le jardin d'enfants Beth Rivkah propose des animations ponctuelles, réalisées par des intervenants extérieurs, selon le thème défini par l'équipe pédagogique. Ces intervenants présentent aux enfants des activités musicales, des contes et lectures, etc.
Des moments de partage avec l'école maternelle existent également afin de promouvoir la valorisation des plus grands et l'entraide envers les plus petits.

Les moments festifs

En décembre et au mois de juin, une fête au sein de la structure est organisée par le personnel, dans laquelle les parents sont conviés.
Les anniversaires des enfants sont fêtés selon le souhait des parents, pour le plus grand bonheur des enfants.

L'aide à la parentalité

Des réunions à thèmes sont organisées ponctuellement afin de réunir les parents et leur permettre d'échanger sur leurs expériences de jeunes parents, sous les conseils d'une

psychologue.Le dialogue avec les parents est quotidien, mais leur implication doit être facilitée par des réunions et des points de rencontres autour de thèmes (fêtes, réunion, etc).

LES PARTENAIRES

Des partenariats sont mis en place avec différentes structures et différents organismes. Le jardin d'enfants Beth Rivkah entretient un partenariat avec les autres structures du complexe scolaire mais aussi avec les villes de Yerres et de Brunoy, ainsi qu'avec la CAF et le Conseil Général de l'Essonne.

- **La mairie :** bien que la gestion du jardin d'enfants soit associative, les contacts avec l'élu Petite Enfance de la commune et le DGS (directeur général des services) de la ville de Yerres sont réguliers. L'élu Petite Enfance et les conseillers municipaux assistent également aux commissions d'attribution des places.

Nous souhaiterions également mettre en place avec la ville de Yerres un partenariat avec la bibliothèque. Les enfants pourraient alors avoir accès à différents livres, selon les thèmes que nous proposons, raconté par une professionnelle qui saura au mieux capter leur attention. Cela renforcerait l'aspect social et culturel de notre projet.

- **Le Conseil Général :** le service des modes d'accueil du conseil général effectue les demandes d'autorisation ou les validations des modifications des modalités d'accueil. Il a également un rôle de conseil et de contrôle.

- **La Caisse d'Allocations Familiales :** le service comptable de l'association s'assure du suivi des documents demandés par la CAF ; réunions de suivi, conseil et accompagnement. C'est aussi un partenaire financier.

AU NIVEAU SOCIAL

Une attention particulière sera portée aux familles relevant de minima sociaux.

2 places au minimum sont réservées aux enfants dont les parents bénéficient de minima sociaux.

Sont concernés les enfants de moins de 4 ans dont les parents ou le parent unique remplissent les deux conditions suivantes :

- Etre bénéficiaire d'un minimum social (RSA, API, ASS)
- Avoir une activité professionnelle ou suivre une formation rémunérée.

En cas de changement de situation des parents :

- Si le parent n'est plus bénéficiaire d'un minimum social : l'enfant conserve sa place

- Si le parent a cessé son activité professionnelle ou sa formation : la directrice veillera à proposer une solution d'accueil pour faciliter les démarches de recherche d'emploi en fonction des possibilités d'accueil de la structure.

La directrice et son équipe auront une attention tout à fait particulière pour l'accueil de ces enfants et de leur famille par une disponibilité, un discours et une écoute appropriés.

AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL

Le tri sélectif

Les responsables et les professionnels de la structure mèneront des projets d'action éducative en faveur de l'environnement avec le tri selectif. Une poubelle jaune a été installée dans chaque classe et la sensibilisation des enfants au tri commence doucement.

Le respect de ce qui nous entoure

Le jardin d'enfants Beth Rivkah s'inscrit dans une démarche de développement durable ; des ateliers et activités sont mis en place afin de sensibiliser les enfants à différentes causes. D'abord à la protection de la nature en évoquant les animaux, les plantes, le fonctionnement de la nature. Ensuite au recyclage de toute sorte de matériel afin de lui donner une seconde vie. Cela sans refaire de frais et en encourageant les enfants dans ce sens. Enfin, au gaspillage, de la nourriture par exemple. Nous nous inscrivons donc dans une démarche éco citoyenne.